



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le onze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes communale sous la présidence de Madame la Maire Régine HERBETTE,

**Etaient présents** : M. COUDRON, M. GOBINOT, M. DUBOIS, Mme BOUVIER, Mme BRUNEAU, Mme CAPOËN, Mme CHERON, M. ETHUIN, M. GOUDAL, M. RENCK, Mme SASSATELLI, M. CHERON, Mme CHANUT

**Absent excusé** : M. Olivier TARTRAT

### **RETRAIT DE LA DELIBERATION 2020/29**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de retirer la délibération n°2020/ 29.

### **INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ELUS**

- Régine HERBETTE Madame la Maire : 36 %
- Monsieur Pierre COUDRON 1<sup>er</sup> adjoint : 15%
- Monsieur José GOBINOT 2<sup>ème</sup> adjoint : 10.7 %
- Monsieur Fabien DUBOIS 3<sup>ème</sup> adjoint : 10.7 %

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL - CONSTRUCTION DU REEMETEUR DE JOUY-SUR MORIN**

Est élu délégué suppléant : Monsieur Fabien DUBOIS

### **PRESENTATION DEVIS TRAVAUX AU MONTCEL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité *accepte* le devis proposé par l'entreprise PHILIPPE pour la réalisation de travaux de busage.

### **CREANCES ETEINTES :**

Le conseil municipal *accepte* à l'unanimité l'état en créances éteintes présentées pour un montant de 60 euros.

### **LOGEMENT MONTMOGIS**

Madame la Maire évoque la nécessité de faire procéder à l'ensemble des diagnostics énergétiques au logement situé au hameau de Montmogis et aussi de faire une étude pour l'installation d'un chauffage indépendant à la salle des associations de Montmogis.

### **SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION AU DISPOSITIF - CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ- (CEP)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter le SDESM au travers de son service de conseil en énergie partagé.

### **DÉPENSES CHAUFFAGE MONTMOGIS**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, **fixe** à l'unanimité à 150€ par mois la participation pour les dépenses de chauffage liées au logement de – Montmogis –

La séance est levée à 19h30

Le compte rendu de réunion du Conseil est affiché dans son intégralité à la Mairie.